

Débats des Communes

CINQUIÈME SESSION—SEPTIÈME PARLEMENT

CHAMBRE DES COMMUNES.

JEUDI, le 18 avril 1895.

Le parlement, après avoir été prorogé d'une époque à une autre, a reçu, en dernier lieu, l'ordre de se réunir le 18e jour d'avril 1895, pour l'expédition des affaires.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures moins un quart.

PRIÈRE.

Le message suivant est remis par René-Edouard Kimber, écuyer, gentilhomme huissier de la Verge Noire :

M. l'ORATEUR,

Son Excellence, le gouverneur général, désire la présence immédiate des membres de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, les membres de la Chambre se rendent dans la salle des séances du Sénat.

Et, lorsqu'ils sont de retour,

VACANCES.

M. l'ORATEUR : J'ai l'honneur d'informer la Chambre que, depuis la dernière session, j'ai reçu avis de divers députés que les vacances suivantes étaient survenues dans la députation :

De l'honorable M. Dickey, député du district électoral de Cumberland, qui a accepté une charge lucrative sous la Couronne ;

De l'honorable M. Félix Geoffron, député du district électoral de Verchères, décédé ;

De l'honorable M. Walter-Humphries Montague, député du district électoral de Haldimand, qui a accepté une charge lucrative sous la Couronne ;

Du très honorable sir John-S.-D. Thompson, C. C. M. G., député du district électoral d'Antigonish, décédé.

En conséquence, j'ai adressé mes divers mandats au greffier de la Couronne en chancellerie, lui enjoignant de préparer de nouveaux brefs d'élection pour les dits districts électoraux, respectivement.

NOUVEAU DÉPUTÉ.

M. l'ORATEUR : J'ai aussi l'honneur d'informer la Chambre que, durant les vacances, le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie un certificat de l'élection de l'honorable M. Arthur-R. Dickey, pour le district électoral de Cumberland.

SERMENTS D'OFFICE.

Bill (n° 1), concernant la prestation des serments d'office (M. Foster), est adopté en première délibération.

DISCOURS DU TRONE.

M. l'ORATEUR : J'ai l'honneur d'informer les honorables membres de cette Chambre que, lorsqu'ils se sont rendus, aujourd'hui, auprès de Son Excellence le gouverneur général, dans la salle des séances du Sénat, il a plu à Son Excellence de prononcer un discours aux deux Chambres du parlement. Pour qu'il n'y ait pas d'erreurs, je me suis procuré la copie suivante de ce discours :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai encore recours à vos avis et à votre aide pour m'assister dans l'administration des affaires du Canada.

La mort subite et regrettable de feu le très honorable sir John Thompson a fait éprouver une perte sérieuse au Canada. L'expression de douloureuse et profonde sympathie de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, et les manifestations de chagrin avec lesquelles la triste nouvelle a été accueillie dans toutes les parties de l'Empire, ainsi que les marques de respect et d'estime rendues partout à la mémoire de l'homme d'Etat décédé, ont provoqué la reconnaissance du peuple du Canada.

Des explications satisfaisantes ayant été reçues du gouvernement de Sa Majesté, relativement à l'interprétation de certains articles du traité de commerce avec la France, les ratifications en seront échangées dès que la législation nécessaire aura été passée.

L'acte récent du parlement impérial permettant aux divers gouvernements australasiens de conclure des traités de commerce sur la base de droits préférentiels, avec les autres colonies autonomes de l'Empire, donnent une preuve satisfaisante que les suggestions de la Conférence coloniale ont été favorablement reçues par le gouvernement de Sa Majesté.

Conformément à une récente décision des Lords du Comité judiciaire du Conseil privé, à l'effet que la minorité dissidente du peuple du Manitoba, a, d'après la constitution, un droit d'appel au gouverneur général en conseil, contre certains actes passés par la législature de la province du Manitoba, relativement à la question d'éducation, j'ai entendu cet appel en conseil, et ma décision sur ce sujet a été communiquée à la législature de la dite province. Les documents relatifs à cette affaire vous seront communiqués.

La crise commerciale qui règne par tout l'univers depuis quelques années s'est fait sentir au Canada, mais